

La formation des géomètres en Suisse romande

Le dispositif de formation en Suisse résulte d'une évolution importante au début du XXI^e siècle ainsi que d'un nouveau changement d'envergure en cours.

MICHEL KASSER,

président de l'Association des ingénieurs-géomètres de Suisse occidentale (IgsO)

Les formations des géomètres sont désignées depuis longtemps en Suisse sous l'étiquette « géomatique » avec, comme en France, deux principaux débouchés professionnels : le métier de géomètre en secteur privé ; et le secteur public, au niveau fédéral (Swisstopo, l'IGN suisse), cantonal et municipal (administrations et services techniques). Le dispositif actuel résulte d'une évolution importante au début du XXI^e siècle. Et par ailleurs, une nouvelle évolution importante est en cours.

La première évolution a été celle du désengagement de la célèbre Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) et de la montée en puissance corrélative de la Heig-VD, une haute école spécialisée (HES) à Yverdon-les-Bains, école d'ingénieurs à spectre large où a été mis en place le bachelor en géomatique, puis, en 2011, le master en ingénierie du territoire (MIT) préparant les étudiants au brevet fédéral de géomètre en trois semestres. Quelques points importants de cette phase :

– le bachelor est accessible (actuellement presque moitié-moitié) à des étudiants ayant suivi une filière technique, en apprentissage, avec un baccalauréat technique, ou à des étudiants ayant un Bac général et une année de stage en entreprise. Un premier niveau de connaissance du métier est donc largement acquis lors du démarrage des études et, si ce bachelor dure trois ans, en fait il n'est donc pas facilement comparable avec des études menées en France. En particulier, il n'y a pas de concours d'entrée, le taux de réussite du cycle entier est de l'ordre de deux sur trois, et il n'y a pas de stage en cours d'études ;

– le bachelor comme le MIT ont été conçus comme une occasion de faire travailler ensemble des étudiants en géomatique, en génie civil et en environnement, sous forme d'orientations d'une même filière. Ces cultures croisées se sont avérées très intéressantes compte-tenu des évolutions sociétales actuelles, faisant en particulier « percoler » un certain niveau de connaissances en géomatique dans ces deux domaines connexes, ce qui facilite ensuite le travail en groupe dans les structures professionnelles.

L'évolution en cours se fait selon deux axes très intéressants.

Tout d'abord, le master MIT est arrêté sous sa forme actuelle. Son orientation qui prépare au brevet fédéral a bien fonctionné, puisqu'une bonne partie des étudiants diplômés ont réussi leur brevet, après les

deux années de pratique professionnelle requises. En revanche, le nombre total d'étudiants, toutes orientations confondues, est resté trop faible en regard des consignes fédérales. En parallèle, une fois connue cette difficulté, les géomètres romands ont émis le vœu d'enrichir la formation de master par rapport au MIT, en particulier dans le domaine de l'aménagement du territoire. Les sociétés de géomètres suisses sont en effet très fréquemment impliquées à titre d'expert dans des groupes de travail regroupant des spécialités différentes.

Des profils adaptés à la LAT

Et une zone d'intervention particulièrement importante ces dernières années concerne l'aménagement du territoire. Pourquoi ? Le peuple a en effet voté une nouvelle loi dans ce domaine (la LAT), destinée à lutter contre le mitage des zones agricoles et la multiplication des résidences secondaires. Et, comme toujours en Suisse, quand le peuple a parlé, le personnel politique n'a plus qu'à se débrouiller pour mettre en musique sa décision, ce qui parfois n'est pas simple. Par exemple, dans le cas de la LAT, il y a de grandes différences entre les enjeux de stations touristiques des Alpes valaisannes et du périurbain de Genève, les lois d'applications sont donc en pleine évolution. De sorte que chaque canton essaye de

trouver ses marques avec ce nouveau texte fédéral, et que les géomètres sont au centre de ce phénomène, en tant que conseillers des municipalités. Une étude récente a porté sur les profils de compétences disponibles dans les entreprises de géomètres de Suisse romande : il a été constaté que l'effectif de spécialistes non directement géomaticiens (en particulier aménageurs, urbanistes, etc.) pouvait atteindre jusqu'à la moitié des ingénieurs, ce qui correspond bien à cette nouvelle situation. Dans le cas de la préparation au brevet fédéral au niveau master, il a donc été décidé de reformater la formation qui, désormais, sera une nouvelle orientation (ingénierie géomatique) d'un master existant à l'université de Genève, le master en développement territorial (MDT), qui était jusque-là porté essentiellement par des géographes. Ce master devient donc mixte, avec une co-tutelle de l'université et de la HES-SO, structure qui synchronise les HES des sept cantons francophones de Suisse occidentale. C'est donc un cas extrêmement intéressant de rapprochement entre la géographie universitaire et une formation d'ingénieurs, dont il est espéré, là encore, un croisement de cultures dont tous seront bénéficiaires.

Il est utile de noter que, si le rectorat de la HES-SO a tracé les contraintes aux limites, de nombreuses discussions ont eu lieu avec les instances professionnelles pour bien définir un dispositif conforme à la plupart des attentes des géomètres. Au sein de cette orientation en IG, désormais dimensionnée à quatre semestres (ce qui par ailleurs est plus cohérent avec la formation des géomètres dans le reste de l'Europe), un parcours particulier a été défini pour la préparation au brevet



HEIG-VD

fédéral, en figeant les options. L'orientation comporte en effet un large choix de matières à option : l'idée est de proposer, certes la préparation au brevet, mais aussi une possibilité d'approfondir de façon considérable divers domaines de la géomatique dans ses aspects les plus techniques, pour des étudiants d'origines diverses. Ce dispositif fonctionnera dès septembre 2019 et il est effectivement difficile d'anticiper sur la répartition des étudiants parmi les matières à option, mais nul doute qu'elle sera regardée à la loupe.

Une formation continue diplômante

L'autre nouveauté porte sur la mise au point d'une formation continue diplômante pour les géomètres, qui commencera elle aussi en 2019. L'idée est de proposer aux personnels qui se sont éloignés de certaines zones de leur formation, compte tenu de leurs activités, de se remettre à jour. Et, pour ceux qui pourront y investir un temps suffisant, de leur délivrer un diplôme permettant de valoriser cet investissement devant leurs clients, et aussi devant l'ins-

tance qui exige une formation continue régulière pour exercer le métier de géomètre breveté. Dans le cadre de l'Association des ingénieurs-géomètres de Suisse occidentale (Igsso), un CAS (*Certificate of Advanced Studies*) a été conçu, avec quatre modules, chacun comportant quatre cours de deux jours, ces cours étant répartis sur deux années, organisés conjointement par la Heig-VD et l'Igsso. Les cours peuvent être suivis individuellement mais, si on parvient à valider trois des quatre modules, alors le CAS est délivré. Ces quatre modules sont consacrés aux domaines suivants : bases de l'aménagement du territoire, SIG pour l'aménagement du territoire, représentation et traitement des données, acquisition des données. Ceci permet une formation à la carte qui, selon le temps investi, pourra donc être parfois diplômante. Là encore, il est trop tôt pour garantir la bonne adéquation avec les attentes, et il ne faut pas sous-estimer la difficulté à opérer dans l'ensemble très limité de la Suisse romande, mais des enquêtes poussées ont été menées, et tout laisse à penser que ce dispositif sera bien perçu. ■